



TRAVAILLER AVEC LES ELUS, COMMENT MIEUX TRAVAILLER ENTRE TOUS LES ACTEURS

Dans les débats collectifs entre habitants, élus et professionnels, même quand il y a des efforts, des bonnes volontés, on constate qu'il y a souvent suspicion entre les acteurs : « les habitants ne s'intéressent qu'à leurs problèmes personnels », « les élus ne nous entendent pas », « les professionnels ont peur des uns et des autres »... (schématiquement). Sans négliger la valeur de la démocratie directe, ni l'intérêt des luttes (traditionnelles comme la grève ou la manifestation, plus contemporaines comme les blogs, pétitions par internet, forums sociaux...), comment développer des moyens pour que chacun puisse vraiment et facilement entendre les autres en vue d'améliorer l'intérêt général ?

Giorgio Molossi, Habitant

Je parlerais davantage de **travailler ensemble**. C'est-à-dire que **ceux qui viennent, c'est ceux qui sont plus proches de nous que les autres**. On ne va pas se plaindre de ne pas pouvoir discuter et ceux qui prennent la peine de venir, alors qu'il n'y a même pas les paparazzi pour faire leur pub, on les mouche, ils encaissent les critiques qu'on a à faire à tous ceux qui ne viennent pas. **On est là pour partager, personne n'est ennemi**, ce qu'on a à reprocher c'est à ceux qui ne sont pas là, c'est les autres, (mais là c'est vrai, pas comme dans la chanson d'Abd al Malik), on ne va pas faire porter le chapeau à ceux qui ont fait l'effort de passer deux jours avec nous, sans mêmeTFI.

Ensuite j'aimerais **que les élus expliquent plus souvent** qu'ils entendent bien que les gens vivent des situations d'urgence auxquelles il faudrait des réponses urgentes, mais qu'eux, même s'ils acceptent d'être porteurs de ces problèmes graves et urgents, ne peuvent pas toujours trouver des solutions à la fois immédiates et complètement satisfaisantes.

Il me semble qu'il faudrait aussi mieux partager la conscience des **délais de réalisation des changements de société, que quelquefois ça peut prendre vingt ans, et ce n'est pas pour autant du bla-bla si ça n'est pas réalisé immédiatement**.

Que nous faut-il, aux uns et aux autres, pour éviter d'avoir l'impression d'entrer dans l'arène, ou d'avoir à faire un discours ? Bref, pour avoir le plaisir d'une discussion efficace, où les propositions sont entendues, les différentes solutions débattues, et les décisions expliquées ?

Pour lancer le débat de la plénière de Capacitation Citoyenne à Roubaix les 22 et 23 juin 2007, quelques pistes de questionnement de différents « types » d'acteurs, (avec double parité, femmes/hommes et belges/français !!!) ont été proposées par celles et ceux qui nous paraissaient plus facilement disponibles pour réagir dans un temps si bref :

Par rapport à la feuille de route de l'élu, et se sent élu pour l'appliquer, pas pour l'inventer, j'aimerais qu'on se pose la question de savoir comment, au moment justement d'établir cette feuille de route, il peut plus facilement être porteur des problèmes ou des revendications que l'on constate ensemble.

Nous, habitants, nous avons aussi sûrement à apprendre que **quand nous disons « c'est la merde ici », ça ne peut pas être traduit par les politiques de la même manière, même s'ils en sont porteurs**. Par exemple, aux « habitants de la rue » de Charleroi, on peut répondre soit par : « l'ordre dit que vous n'avez pas le droit de faire la manche, de squatter la rue etc. donc je fais intervenir la police » ; soit par : « on va essayer d'aménager une halle pour que les gens puissent au moins être à l'abri pour dormir ». C'est parfois difficile de faire la nuance, mais **quand l'élu nous répond : "je vais chercher quel type d'aide je peux amener, quel système je peux mettre en place pour améliorer les choses", ça ne veut pas dire qu'il ne veut pas les résoudre, qu'il ne fait rien, mais il ne peut pas faire tout ce qu'il voudrait**. Ou bien, sur les écoles ghettos, sans avoir la solution et toute la solution (par exemple abolir la carte scolaire), l'élu peut être porteur de ce qu'on dit à sa manière et chercher de quelle façon on peut progressivement améliorer les choses.

Finalement, peut-être que **les élus ont à apprendre à écouter simplement, et nous à comprendre le fonctionnement** de tout ça. Par exemple quand les Français vont à 85% voter pour le président et seulement à 60% pour les députés, ils n'ont rien compris, ils ne voient pas que c'est normalement le Parlement qui fait les lois, et cette inculture produit l'overdose, le dégoût, l'indifférence à ses propres intérêts.

En ce qui concerne **les professionnels**, un de mes combats, même sans grand espoir, c'est qu'ils comprennent la même chose que les élus : **on ne sait pas tout, mais on peut chercher ensemble**. S'ils la détenaient d'ailleurs la solution, ce serait criminel de ne pas tout résoudre. Par exemple un professeur de philo n'est pas forcément philosophe, c'est un technicien de la philo, et un philosophe n'est pas forcément un bon prof de philo. Dans le travail social c'est la même chose : je ne sais pas FAIRE jouer des enfants ; je sais jouer avec eux, les écouter, leur dire les limites... ce qu'un technicien ne sait pas forcément faire.

Donc acceptons tous qu'on n'a pas les réponses à soi tout seul, mais qu'on s'en approche mieux quand on cherche collectivement, qu'on les trouve ensemble.

Laurence Thiéry, professionnelle de collectivité locale

Elus, techniciens, habitants, relation triangulaire dont le centre est la décision politique.

En regardant de plus près, ce n'est pas un triangle que je vois mais **une série de constellations autour de la décision**. Il y a plusieurs positions d'élus, plusieurs positions de techniciens, plusieurs positions d'habitants.

Par exemple : élu d'opposition ou au pouvoir, élu installés ou en campagne, technicien du dehors (ex consultant) ou du dedans (salarié des collectivités territoriales...), directeur ou technicien de base, propriétaire habitant qui se bouge pour valoriser son patrimoine ou habitant qui milite pour un mieux vivre ensemble, cadre des beaux quartiers ou jeune des cités..

On peut être un peu tout cela, en même temps ou en temps séparés. Cela montre bien que ce n'est pas notre statut d'élus, de technicien ou d'habitant qui nous éloigne ou nous rapproche de la décision.

Ne faudrait-il pas donner à voir tout cela ?

Edouard Schoene, élu, Fontaine (Isère)

Pourquoi pour moi élu municipal, la démocratie participative est-elle un maillon nécessaire pour la prise de décisions ?

Je suis élu (communiste), sur un programme municipal porteur de valeurs, de projets, de choix politiques.

J'estime, avec mes autres collègues de la liste majoritaire (élus de gauche), que **j'ai besoin tout au long de mon mandat de connaître la réalité du quotidien et les points de vue des habitantes et habitants** de Fontaine (« experts du quotidien »), la vie de quartier, l'emploi, la santé... sur l'ensemble des actions et des réalisations que nous entreprenons.

Mais j'ai besoin également de la confrontation des vécus, des « points de vue », au sens propre pour que les projets municipaux puissent être amendés, modifiés, voire rejetés, pour que d'autres naissent de la demande formulée,

de situations nouvelles inédites voire imprévisibles (crises, événements, données nouvelles...).

La question centrale demeure : « comment mieux vivre ensemble ? » ou plus précisément, **« comment se nourrir des attentes multiples et contradictoires pour construire une ville (dans son environnement) où intérêts individuels et collectifs soient harmonieusement pris en compte, se nourrissent l'un l'autre ? »**

Bien entendu il y a des engagements politiques des élus, non négociables sur le fond. Je prendrai pour exemples : la construction de logements sociaux, le vote des résidents étrangers aux élections, la lutte contre le racisme et les discriminations, le respect de l'environnement, une politique tarifaire des services municipaux accessible à tous, la place des jeunes dans la ville, le soutien aux sans-papiers... **J'ai besoin dans le cadre de mon mandat municipal d'habitantes et d'habitants engagés, prenant parti sur les enjeux de société, porteurs de leurs revendications.**

La participation des habitants peut se traduire sous des formes multiples, complémentaires, la vie associative et les instances de concertation étant incontournables.

La participation des habitants à la vie locale doit faire reculer la délégation de pouvoir, système qui enferme les élus dans une gestion technocratique des collectivités territoriales.

La démocratie participative ne se résume pas pour moi à une consultation, à une information, voire à la gestion d'un budget de proximité. L'élus que je suis se doit d'informer les habitantes et habitants sur les choix de ma collectivité, leurs motivations, sur ceux des collectivités territoriales et de l'Etat en matière budgétaire (par exemple : le financement des transports en commun, des limites que nous rencontrons dans l'élaboration d'un budget communal...).

Aussi, un réseau comme Capacitation Citoyenne peut dans ce cadre, m'aider à prendre le recul nécessaire, à mutualiser les expériences, à distancier mes approches, mais aussi, à accompagner les habitants dans leurs démarches citoyennes, à construire des pouvoirs d'action et de contrôle. **En bref à faire de la politique ensemble dans la transparence et la loyauté.**

Patrick Bodart, animateur, Periferia

Pour qu'on se sente tous bien dans un débat, j'aimerais que :

- les élus présents soient là comme les autres, au même titre que les autres (chacun ayant son point de vue et sa responsabilité), mais surtout qu'ils **ECOUTENT** sans devoir donner une réponse à chaque intervention ;
- les élus puissent apprécier à leur juste valeur et **VALORISER** les idées des habitants et des professionnels, sans se les approprier ou avoir besoin de se justifier par tout ce qu'ils ont déjà mis en place ;
- les professionnels et les habitants **OSENT ENVISAGER ET PROPOSER** des alternatives et soient conscients de leur rôle central pour imaginer des nouvelles solutions.

Si on veut arriver à produire des nouvelles manières d'agir ensemble, il faut qu'on soit chacun d'accord pour reconnaître nos rôles différents et complémentaires, sans qu'aucun de nous n'efface l'autre.

Annie Esmans, habitante

Je suis une personne qui ose encore croire en la démocratie. Malheureusement, force m'est de constater que ce droit je ne sais pas l'exercer quand je veux.

En effet, nous sommes, que l'on soit belge ou français, dirigés par des politiciens que nous avons élus pour nous défendre et construire une société vivable pour tous.

Ces élus ont le pouvoir de décision et nous, a contrario, nous devons subir !

A quand un dialogue franc et clair entre nous ?

A quand des rencontres « élus – citoyens » pour une collaboration commune pour un objectif commun : celui d'aider réellement une population qui n'en peut plus de subir les injustices sociales **en créant des endroits où nous pourrions nous rencontrer**, discuter des précarités et avoir part aux décisions pour qu'elles soient prises en consensus pour un réel accès à une vie digne.

Les élus subissent des impératifs, me direz-vous : croissance économique, exigences européennes... et nous dans tout ça ? Je vois autour de moi une misère grandissante et **la démotivation de mes collègues dans le combat**, car j'entends : "ça sert à rien, c'est toujours pareil, que ce soit n'importe qui au pouvoir ça change rien" ou encore : "on en retire, on en remet et rien ne change sous les tropiques ».

Chez nous, en Belgique, les politiques ne décident rien sans concertation de la F.E.B. (Fédération des Entreprises Belges), les lobbyings bancaires, les syndicats, etc. Et nous, qui nous consulte ? qui sait ce que l'on vit jour après jour quand avec 650 euros par mois, une personne doit payer un loyer (de plus en plus exorbitant en Belgique), manger, s'habiller, se soigner, etc. Et la vie sociale dans tout ça ? **Faut-il que nous soyons des exclus de tout et en plus fermer notre gueule ! Si on est chômeur, on est traqué, humilié, traité de fainéant ou de bon à rien et on s'étonne que les ailes psychiatriques des hôpitaux refusent du monde, et les sans-abri, bah oui, c'est de leur faute après tout !**

On nous demande des efforts toujours de plus en plus draconiens alors que, en Belgique et surtout en région wallonne, plus on avance et plus on dénonce des malversations politiques. On met dans sa poche, on remplit sa cave à vin, on va à l'étranger et qui paie : le peuple !!! avec l'argent public et le peuple doit la fermer. **Tant qu'il n'y aura pas un droit de regard populaire sur la gestion de l'argent public, nous serons toujours quantité négligeable face aux politiciens.** Venant de Charleroi, je sais de quoi je parle, nous défrayons la chronique à ce propos-là.

Alors je suis venue et je vous interpelle pour ne pas partir d'ici sans piste, pour voir ce qui existe ici et le combat que nous pourrions mener dans notre milieu associatif.

On nous briefe sur la capacitation citoyenne, mais tant que nous ne serons pas entendus et concertés par la classe des élus, cela restera mission impossible. Je vous remercie de l'attention que vous m'avez accordée.

José Vermandere, élu à Manage

Elus et citoyens, cause commune pour le devenir de la cité.

Je suis un élu de l'opposition (tendance communiste) dans une commune où la majorité (absolue PS) se croit investie d'une autorité étant seule compétente à donner réponse aux questions des citoyens, à décider de ce qui convient le mieux pour l'intérêt collectif. Dans ce cadre, je conçois ma fonction prioritairement en suscitant l'organisation de lieux de débats et de participation des citoyens. Cela me permet d'orienter et de structurer mes interventions au conseil communal le plus près possible des attentes des citoyens.

1. Il est indispensable que les citoyens s'organisent.

Ma fonction serait davantage renforcée et mes interventions plus crédibles si les citoyens occupaient davantage l'espace public qu'est la commune.

L'action collective est à privilégier sur les démarches individuelles afin d'avoir plus de force et de poids dans toutes revendications que l'on veut porter auprès des autorités communales.

Elle permet de réguler les « intérêts personnels » de chacun dans une démarche collective (chacun se plaint de la saleté en rue, de l'insécurité dans le quartier...). **De plus, construire ensemble une revendication commune est à la fois pédagogique et formatif.**

- On y apprend à s'écouter et à comprendre les intérêts des uns et des autres.
- On y apprend à négocier, à construire des arguments, à hiérarchiser les avantages et les inconvénients, pour arriver à défendre une position

commune dans laquelle chacune et chacun y trouve son compte.

- On y apprend à décoder les mécanismes de la société.
- On y apprend également le fonctionnement politique et administratif d'une commune, ses satellites et ses tutelles. Cela permet de bien identifier l'adversaire, de ne pas se tromper de lieux d'interpellation, afin de ne pas se faire ridiculiser.
- Enfin, on y apprend à développer des stratégies permettant de donner un maximum de chance à l'aboutissement des revendications.

→ L'autorité communale doit favoriser cette démarche en dégageant les moyens humains, financiers et logistiques, en étant un vecteur de communication, mais elle ne peut en être l'organisatrice.

2. Il est important que les citoyens occupent les espaces de participation déjà existants.

Aujourd'hui déjà il existe des commissions consultatives sur des thématiques (aînés, personnes handicapées, aménagement du territoire, mobilité,...). Il est important que des citoyens, à titre individuel ou représentant une association, soient participants actifs à ces commissions afin de débattre sur des avis contradictoires avant d'émettre des projets.

Ces commissions ne peuvent être animées par les élus, mais ceux-ci doivent y participer. L'autorité communale a pour rôle de permettre ce fonctionnement **en accompagnant dans la formation** (technique et juridique). Les avis émis par les membres des commissions doivent être pris en considération. Ainsi, **lorsque la majorité ne suit pas les avis émis, elle doit se justifier publiquement.**

Beaucoup de communes permettent également l'interpellation du conseil communal par les citoyens, cette opportunité doit être utilisée au maximum.

3. La responsabilité des élus.

La première responsabilité des élus est de tout mettre en œuvre pour que l'ensemble de la population devienne des **CRACS (Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires).**

Le meilleur outil pour y parvenir est la Démocratie Participative. Permettre aux citoyens d'être des acteurs de la cité en organisant les projets au départ des citoyens : **de la consultation jusqu'au contrôle de la réalisation, y compris financière, en passant par l'élaboration des règles de décisions.**

Paul Trigallet, militant professionnel associatif

Les élus

Beaucoup d'entre eux sont persuadés que les citoyens ordinaires, et particulièrement les précaires, sont peu intéressés et capables d'avoir une analyse, une réflexion, voire des propositions constructrices de dimension politique. Ils estiment qu'ils ne s'intéressent qu'à leurs problèmes et leurs aspirations personnels. Certains d'entre eux craignent d'entrer en dialogue collectif avec eux en dehors de discours à sens unique. Dans les rencontres, par contre, ils retiennent souvent les interventions des habitants qui les intéressent davantage, ils généralisent ou pratiquent la langue de bois.

Une difficulté importante réside aussi par le fait que **le rythme, le développement du travail des élus est très différent de celui du cheminement de la réflexion de l'élaboration de propositions et des attentes des citoyens.** Un élu peut réclamer rapidement une proposition, un avis sur un projet alors que les citoyens concernés avancent plus lentement ou, **à l'inverse**, que lorsque ceux-ci se sont prononcés, ils attendent rapidement des résultats alors que le processus des élus démocratiques est beaucoup plus lent.

Par contre, **lorsque les élus acceptent, favorisent, organisent un vrai dialogue avec les citoyens, même les plus précaires, et particulièrement avec les collectifs, ils découvrent souvent le grand intérêt de cette démarche** et apprécient souvent les témoignages, les propositions qui leur sont faites. **Cela réclame de leur part qu'ils acceptent la manière dont les gens s'expriment sans être heurtés par le ton parfois revendicatif, voire même quelque peu violent en tout cas dans un premier temps.**

Les professionnels

La forme de distribution des moyens financiers aux associations par les pouvoirs publics crée souvent **une sorte de concurrence entre les services organisés pour le même public.** Tant et si bien que les représentants de ceux-ci ont tendance **à rechercher des contacts plus individuels avec les élus et non des interpellations plus solidaires qui seraient plus efficaces.**

Les travailleurs sociaux n'ont pas suffisamment pris conscience qu'au-delà de leurs soucis d'aider les personnes, ils devraient davantage exprimer aux élus les situations collectives que ceux-ci doivent percevoir et tenter de solutionner. Ils devraient beaucoup plus être des relais entre les citoyens et les responsables politiques, dans un sens comme dans l'autre.

D'autre part, vis-à-vis des citoyens, en tout cas des précaires et des élus, ils rencontrent un double accueil. Ou bien **ils s'expriment à leur place sans leur permettre de prendre eux-mêmes la parole.** Ou bien ils ne créent pas les conditions pour qu'ils puissent s'exprimer.

Les habitants

Le fonctionnement habituel de nos démocraties ne va pas dans le sens de l'expression des citoyens vis-à-vis des élus et de leur participation démocratique.

Les élus se plaignent du peu d'intérêt des habitants pour la politique et ceux-ci estiment que les politiciens ne tiennent pas compte d'eux.

Ce n'est évidemment pas le meilleur climat pour le dialogue, c'est pourquoi il y a un travail important à réaliser pour favoriser la parole et la participation des citoyens, généralement, cela ne coule pas de source !

Tout d'abord, il faut favoriser la parole collective, elle sera moins dépendante de situations individuelles, davantage plurielle, et établira un meilleur rapport de force. Un habitant seul se sent souvent minorisé face à un responsable. Le groupe permet à la fois plus d'audace dans l'expression et une parole plus élaborée.

Le dialogue doit aussi se préparer.

Un groupe organisé et qui fonctionne régulièrement avec un animateur permet au mieux cette préparation. Une rencontre plus ponctuelle peut cependant être intéressante à condition d'être préparée avant le dialogue comme tel avec le partenaire.

Il y a intérêt à ce que les intervenants au nom du groupe soient désignés et que le sujet de leur message ait été convenu avec le collectif lors de la préparation.

Lorsque des personnes plus précaires s'expriment ou des habitants qui n'ont pas l'habitude de parler en public, il est intéressant qu'un animateur ou une connaissance de l'intervenant l'aide à s'exprimer sous la forme d'une sorte d'interview.

anne Cordier, animatrice, « arpenteurs »

Le principal enjeu avec les élus c'est qu'ils ont l'impression qu'on attend d'eux des réponses immédiates, et que leur délégation leur confère un pouvoir de « soigner la société ». Pourraient-ils envisager d'être plutôt les garants de :

- la réelle écoute des questions de chacun,
- le portage de la résolution de ces questions en responsabilité par tout le monde et en particulier par ceux qui les posent,
- la compréhension par tous du débat public comme visant l'intérêt général ?

Par rapport aux professionnels, décloisonner les services pour prendre en compte la complexité de la vie des gens, qu'ils se sentent garants de l'éthique du service public comme les élus de l'intérêt général, qu'ils en aient les moyens, le temps surtout, l'information des élus aussi, qu'ils ne se sentent pas devoir parler à la place des habitants.

Et que les habitants se sentent et soient considérés comme en responsabilité, en portage, pas en victimisation ou en clientélisme, qu'on les laisse devenir acteurs, et non pas « patients » (malades), du changement social.